



Droit de retractations remboursement achat montre

Par **ludivine286**, le **24/05/2009** à **07:50**

Bonjour,
j'ai acheté une montre hier après midi afin de l'offrir. Celle-ci ne plaît pas à la personne concernée. Je ne souhaite pas avoir un avoir sur le magasin car 100 euros en bijoux ne m'intéresse pas. Je peux demander un remboursement sachant que cela ne fait même pas 48 heures que j'ai le produit, qu'il est neuf, toujours dans sa boîte. Merci pour vos réponses.